

---

DÉMARCHE NATIONALE POUR UNE PRODUCTION CERTIFIÉE

# **d'arbres et d'arbustes d'origine locale**

---

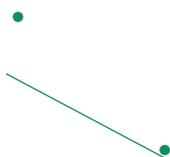
---

**DES VÉGÉTAUX D'ORIGINE LOCALE :  
POUR QUOI ? POURQUOI ? POUR QUI ? COMMENT ?**



1<sup>e</sup> ÉDITION  
19 février 2015

## PRÉSENTATION DU PROJET



Trames vertes et bleues, schémas de cohérence écologique, biodiversité en ville : il est désormais indispensable que, dans les espaces mêmes que l'homme s'est appropriés, son intervention sache préserver le jeu de la nature sauvage. Pour survivre, l'établissement humain doit devenir biocompatible. Végétalisation des infrastructures, génie écologique, restauration des trames vertes et de la fonctionnalité des espaces naturels : notre projet entend proposer des outils pour restaurer et dynamiser la biodiversité locale par l'introduction d'un matériel végétal d'origine locale certifiée.

L'homme dépend de l'écosystème. Partout l'homme a fait reculer la part de la nature sauvage et l'a transformée. On sait qu'il ne suffit pas de préserver la nature sauvage dans des espaces dédiés. Il importe que l'Homme lui-même travaille à son écocompatibilité. En mettant en place une filière d'arbres et d'arbustes d'origine locale certifiée, nous contribuons à ce que les millions d'arbres et d'arbustes replantés chaque année en France s'inscrivent dans un paysage local et y activent la biodiversité.

Le réseau des opérateurs de l'arbre champêtre plante chaque année 4 millions d'arbres lors de reimplantations dans la campagne : haies agricoles pour la protection climatique des animaux et des cultures, la régénération des sols, la qualité et la circulation de l'eau mais aussi pour la production de biomasse, la valorisation des paysages ... Les opérateurs replantent le long des routes et des chemins, autour et dans les parcelles agricoles et réalisent de nombreuses opérations de verdissement de quartiers périurbains ou ruraux. Dans le cadre des TVB et des SRCE (schémas régionaux de cohérence écologique), il contribue également au développement de projets locaux de territoires résilients.

### **Pourquoi l'étude « arbres et arbustes d'origine locale »**

On ne sait rien de l'origine des plants actuellement mis en terre dans les grands chantiers (infrastructures, carrières, etc.), les aménagements paysagers et les reimplantations de haies dans l'espace rural.

L'origine et la traçabilité existent dans la filière forestière mais ce matériel est peu utilisé en dehors des plantations à finalité de boisement et il ne concerne qu'une faible partie des espèces. La diversité génétique et l'adaptation aux contextes pédoclimatiques locaux sont cependant essentielles pour la qualité des plantations et leur durabilité en période de changement climatique.

L'identité des terroirs français est faite aussi de leur patrimoine vivant d'arbres, arbustes et herbes infiniment varié. En introduisant des espèces végétales sans appartenance locale avérée, on prend le risque de plantations fragiles (maladies, parasites invasifs) et d'une banalisation des territoires.

L'étude « démarche nationale pour une production certifiée d'arbres et d'arbustes d'origine locale », qu'on nommera de manière plus concise « arbres et arbustes d'origine locale », est une réponse de l'AFAC-agroforesteries et de ses partenaires à l'appel à projets « conservation et utilisation durable d'espèces végétales indigènes pour développer des filières locales », lancé par le Ministère de l'Écologie dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité en 2011.

En partenariat avec la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux et le réseau Plante & Cité et avec la contribution technique du Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes, cette étude vise à constituer une filière professionnelle nouvelle. Entre la filière forestière et la filière horticole, elle disposera des outils d'une traçabilité de l'origine locale pour les végétaux ligneux dits « champêtres ». De la collecte des graines à la mise en vente par les pépiniéristes en passant par l'élevage des plants, l'étude lance les bases d'un "marché" des plants champêtres dont la diversité génétique sauvage sera :

- garante d'une meilleure résistance aux aléas du climat local (plantations plus robustes),
- capable d'assumer plus heureusement le changement climatique en puisant dans leur richesse génétique,
- et d'activer la biodiversité locale (insectes auxiliaires et faune associée).

Tous les chantiers en profiteront. Cette étude et la mise en place de la filière constitueront un avantage incontournable pour tous les projets d'aménagement.

Parallèlement l'étude « flore locale » et Messicoles, portée par la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux en partenariat avec Plante & Cité et l'Afac-agroforesteries a été également lauréate de l'appel à projet déjà cité. Cette étude a abouti à un signe de qualité « végétal local », concernant toute la flore, hors les messicoles, qui bénéficient de leur propre signe de qualité « vraies messicoles » dans le cadre de cette étude.

« Végétal local » garantit la provenance locale dans le cadre d'une carte de régions d'origine (11 pour la France métropolitaine) et d'un cahier des charges qui permet la prise en compte de la diversité génétique du matériel végétal produit et de la conservation de la ressource dans le milieu naturel.

### **Contexte de réalisation**

Les études « arbres et arbustes d'origine locale » et « flore locale et Messicoles » ont été préparées en synergie afin d'être à la fois complémentaires et indépendantes, avec une mutualisation de moyens.

Ainsi, les experts, scientifiques et référents techniques en végétaux ligneux ont intégré les comités scientifique et technique mis en place dès le démarrage des projets.

Les trois partenaires ont été associés dans les groupes de travail dédiés à l'un comme à l'autre projet, évitant ainsi des redites et des sources d'incompréhension et permettant la cohérence de chaque démarche pour elle-même et par rapport à l'autre.

Dès le début de ces échanges il est apparu qu'il était essentiel de faire converger les projets et d'intégrer la végétation ligneuse à la démarche de construction du signe de qualité.

Ainsi les travaux concernant la typologie des sites, les protocoles de récolte, la récolte et la mise en culture des 40 espèces retenues, ont alimenté l'élaboration du règlement de la marque « végétal local » avec les spécificités de la flore ligneuse.

Les cahiers techniques prévus dans le projet de l'Afac-agroforesteries sont devenus de fait des outils opérationnels pour des filières locales d'approvisionnement en matériel végétal ligneux, gardant la capacité de se développer dans le cadre de la marque collective nationale « végétal local ». Les publics concernés par ces travaux sont tous les acteurs de l'aménagement, professionnels ou grand public, utilisateurs de matériel végétal, mais également les concepteurs et les donneurs d'ordres et bien sûr les producteurs de végétaux. Ils ont été rassemblés à Lille le 11 avril 2014, lors d'un colloque intitulé « arbres et arbustes champêtres : les acteurs d'une filière se mobilisent », dans le cadre d'un partenariat avec Espaces Naturels Régionaux et le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais. Cette journée, qui a été le cadre de nombreux débats constructifs, a permis de vérifier la pertinence des travaux en cours et de guider leur finalisation.

### **Contenu du dossier « arbres et arbustes d'origine locale »**

Les objectifs du projet sont d'offrir à une filière « végétaux ligneux » en émergence des outils techniques spécifiques, sous la forme de quatre cahiers qui définissent les métiers de cette filière et établissent un plan de sensibilisation des prescripteurs.

Les moyens ont été :

- élaborer des fiches évolutives de récolte et de culture des principales espèces ligneuses plantées
- Caractéristiques de l'espèce
- Reconnaissance et autécologie
- Récolte, nettoyage-extraction des graines
- Levée de dormance-semis
- Elevage des plants

Ces fiches constituent le cahier :

#### **« récolte et mise en culture des principales espèces »**

*Récolte et mise en culture des espèces ligneuses communes non réglementées*

- définir la typologie des sites de récolte et les protocoles de récolte
- Connaître le territoire
- Repérer les sites de récolte dans le paysage
- Caractériser les sites de récolte fiables
- Évaluer l'autochtonie de la formation végétale
- Caractériser et mémoriser la position de la station
- Récolter selon les prescriptions d'un protocole
- Gérer les sites de récolte

Ce recueil constitue le cahier :

#### **« cahier des charges des sites de récolte »**

*Typologie des sites de collecte et protocoles de récolte des fruits, graines et boutures*

- sécuriser l'accès à la ressource en graines ou boutures (rappel : les récoltes de matériel végétal de base, graines et boutures, se répètent chaque année dans la nature pour les arbres et arbustes et ne sont pas multipliés en pépinière sauf cas particulier des vergers à graines et parcs à boutures)
- Connaître le statut juridique de l'espace et son propriétaire
- Concevoir des contrats pour la récolte
- Assurer la pérennité des sites et leur gestion

Ce mémoire s'intitule :

## « cadre juridique de l'accès à la ressource »

*Sécuriser l'accès à la ressource en graines ou boutures*

*Étude juridique sur les conditions devant permettre de garantir l'approvisionnement d'une filière de production de végétaux d'origine locale*

- définir des pistes et des outils sur lesquels s'appuyer pour susciter la demande en arbres et arbustes d'origine locale sur un territoire donné, en fonction des acteurs présents.
- Acquérir une culture du thème et des acteurs associés,
- Servir de points d'appui pour élaborer des stratégies de communication, de sensibilisation voire de formation, pour rédiger des supports, créer des outils, mettre en place des réunions...

Cette étude compose la

## « formation et sensibilisation des acteurs de la filière »

*Stratégie de sensibilisation et de formation à l'utilisation des végétaux d'origine locale sur un territoire*

### Principales structures et personnes ressources, chevilles ouvrières de l'étude

Ce travail est une œuvre collective, issue des forces vives du réseau Afac-agroforesteries et de ses partenaires. Les expérimentations et les savoir-faire acquis après de longues pratiques, les intuitions mises en chantier, les convictions qui font qu'on bat un fer avec obstination, souvent contre vents et marées, ont permis de rassembler ces connaissances.

La disparité de tailles des structures expérimentatrices sollicitées, des volumes de productions, ont augmenté l'éventail des solutions et contribué à la richesse des itinéraires et regards proposés.

Ce travail n'est pas terminé, l'expérimentation continue et doit continuer. Il n'y a pas une seule recette, ni un seul itinéraire technique, ni un seul regard qui vaut.

A chacun d'aller plus loin, de poursuivre les expériences, d'affiner ses propres itinéraires. Nous travaillons sur de la matière vivante et le vivant n'a pas de mode d'emploi.

La filière existera quand nombre d'entre nous se seront appropriés ses concepts, ses règles d'usage de base, quand chacun de notre côté et collectivement nous aurons posé les bases d'un projet économiquement viable au service de la biodiversité.

A l'AFAC-agroforesteries ce projet a été imaginé par Catherine Mayer, la coordinatrice réseau et Michel Boutaud, administrateur référent sur le thème, secondés par Sylvie Monier (Mission Haies Auvergne), Françoise Sire (Prom'Haies Poitou-Charentes) et Olivier Forestier (Pôle National des Ressources Génétiques Forestières).

En phase réalisation l'équipe a été constituée de :

Anne-Sophie Bruniau, principale rédactrice et qui a mené l'enquête technique pour les fiches espèces et les sites de récolte

Anaïs Renard pour les dessins et illustrations

Paule Pointereau pour la mise en pages des fiches espèces et lissage final

La partie administrative a été conduite par Catherine Mayer puis par Philippe Hirou

La coordination du projet et la participation aux instances techniques et de gouvernance ont été assurées par Michel Boutaud, administrateur de l'AFAC-agroforesteries représentant le Conservatoire régional d'espaces naturels de Poitou-Charentes qui l'a mis à disposition.

Cette aventure a été partagée au sein du groupe opérationnel commun aux dossiers « Arbres et arbustes d'origine locale » et « végétal local » avec :

Sandra Malaval et Jérôme Dao pour la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux

Damien Provendier pour Plante&Cité

Armin Bischoff, Université d'Avignon

La principale source de données pour les fiches espèces est le Pôle National des Ressources Génétiques Forestières de Guémené Penfao :

Olivier Forestier, directeur, Jean Pierre Huvelin et Michel Rondouin pour leur maîtrise des graines et des boutures avec leur enthousiasme d'expérimentateurs.

Et Patrice Brahic du PNRGF d'Aix-Cadarache pour les espèces méditerranéennes

Mais également, pour les pratiques sur les graines et la connaissance des sites de récolte :

Les salariés et Françoise Sire, directrice de Prom'Haies Poitou-Charentes

Sylvie Monier et Stéphane Hékimian de la Mission Haies Auvergne

Les salariés et Yves Gabory, directeur de Mission Bocage

Jacques Detemple pour Haies Vives d'Alsace

Olivier Baron et Alicia Fritsch de la pépinière départementale de l'Aude

Isabelle Baer d'Afahc Midi-Pyrénées

Frédéric Béjenne, juriste en droit rural a composé le cahier juridique

Marie Vivien de l'Institut de Formation et de Recherche en Éducation à l'Environnement et

Carole Malherbe de Prom'Haies Poitou-Charentes ont animé toute la réflexion sur la sensibilisation d'un territoire

La relecture avisée, scientifique, les conseils réalistes, les transferts de connaissance ont été assurés par :  
Éric Collin de l'IRSTEA et de la commission des ressources génétiques forestières

Thierry Cornier du CBN de Bailleul

Romain Bissot du CBN Sud-Atlantique

Damien Provendier de Plante&Cité

Pascal Laigle (agglomération de Saumur)

Olivier Clément de la Fédération régionale cynégétique Pays de la Loire

Philippe Férard, observatoire de la biodiversité, Service Espaces Verts et Environnement, ville de Nantes

L'accueil et le montage réussi du comité filière à Lille ont été assurés par :

David Moulin, directeur adjoint d'Espaces Naturels Régionaux Nord-Pas-de-Calais et son équipe

Catherine Mayer et Anne-Sophie Bruniau de l'Afac-agroforesteries

L'équipe du Conservatoire régional d'espaces naturels de Poitou-Charentes a apporté son soutien, son écoute et sa disponibilité

Tout ce travail, peut-être même l'émergence de ces projets de filières, doivent beaucoup à la force de conviction et au travail de longue haleine de Pascal Laigle de la Communauté d'agglomération de Saumur.